

MUTATION DU NOMADISME, ADAPTATION AU MODE DE VIE  
SEDENTAIRE ET MODE DE GESTION DES ECOSYSTEMES FORESTIERS DU  
PEUPLE AUTOCHTONE PYGMEE EN

TERRITOIRE DE WALIKALE :  
CAS DE LA CONCESSION DE FORESTERIE DES COMMUNAUTES LOCALES  
(CFCL) DE KISIMBOSA EN SECTEUR DES BAKANNO.

Ufindo Mbulibu Innocent<sup>1\*</sup>, Bauma Kubuya Jacques<sup>2</sup>, Muhindo Balengeke Sylvain<sup>3</sup>

<sup>1\*</sup>Assistant du 2<sup>e</sup> mandat, ISDR /Walikale. Administration, Rurale, Contact : +243 82 91 90 396, 84 10 44 241,  
djolarpopulation@gmail.com

<sup>2</sup>Assistant du 2<sup>e</sup> mandat, ISDR/Walikale. Environnement et Développement durable Contact : +243 81 0424553, 84  
0615097

<sup>3</sup>Chef de Travaux à l'ISDR/Walikale, Masterant en, Biotechnologie agroalimentaire et agro écologie (Sciences  
agronomiques), Contact : +243 82 61 08 311, 975699138 , sylvainbalengeke@gmail.com

**\*Corresponding Author:**

Email: [djolarpopulation@gmail.com](mailto:djolarpopulation@gmail.com)

**Resume**

Le présent travail porte sur « Mutation du nomadisme, adaptation au mode de vie sédentaire et mode de gestion des écosystèmes forestiers du peuple autochtone pygmée en Territoire de Walikale : cas de la Concession de Foresterie des Communautés Locales (CFCL) de KISIMBOSA en Secteur des Bakano. A l'issue des analyses effectuées sur la ligne de temps des pygmées de la contrée de Kisimbosa chamakasa, cette recherche nous a permis de constater que sur le plan culturel, la création de la CFCL Kisimbosa a permis la préservation et promotion de la culture de la communauté forestière (art, dense culturelle, pharmacopée). Sur le plan social, avec la création de la CFCL de Kisimbosa les autochtones pygmées ont déjà bénéficié de : Infrastructures : Deux (2) écoles primaires : E.P Kissa et E.P Lufito et des Routes de desserte agricole : de Karumia à Tobo : 7,5 km et de Kasoni à Kissa : 2 km mais aussi le transport par pirogue motorisée de Lufito vers Nyasi sur la rivière Luhoho. En plus, ils s'adonnent à l'ouverture au monde extérieur et promotion de bonnes mœurs environnementales, à l'instauration des journées locales agro socio-traditionnelles MBOSAJASTM avec les activités suivantes : Pêche collective traditionnelle durable féminine ; Chasse collective communautaire traditionnelle aux filets et prélèvement de certaines espèces pour apprécier le niveau de conservation de la faune et l'application des règles établies pour la gestion durable des ressources de Kisimbosa ; Production, revitalisation des chants et danses traditionnels relatifs à la conservation durable de la nature et de la biodiversité ; Production, revitalisation des aliments locaux et traditionnels et de la pharmacopée ; Dialogue culturel intergénérationnel : reconstruction de l'histoire de l'occupation traditionnelle du territoire de vie autochtone de Kisimbosa. Participation au forum international.

La création de la CFCL de Kisimbosa a favorisé la sécurisation des terres coutumières par un document légal d'une manière perpétuelle. Les pygmées de Kisimbosa s'alignent en ordre utile pour : la Protection de l'écosystème (faune et flore), la réduction de la pression sur la forêt et l'appropriation de la situation climatique. Sur le plan économique, les pygmées de la contrée de Kisimbosa s'aligne à la valorisation des produits forestiers non-ligneux (PFNL) et à la projection économique sur les crédits carbone. Par analogie, les divers groupes pygmées qui sont, en réalité, autant d'ethnies différentes, vivent selon une économie fondée sur la chasse et la collecte, c'est-à-dire basée sur l'exploitation des ressources naturelles, sans transformation du milieu par l'agriculture ou l'élevage. En plus de la Concession Forestière Communautaire Locale (CFCL) de Kisimbosa Chamakasa, les pygmées, accompagnés par l'ONG PIDP/SHIRIKA LA BAMBUTI et ANAPAC, s'organisent pour étendre la même approche dans d'autres concessions qui leur appartient en Territoire de Walikale : c'est le cas de (1) la CFCL en projet de Banamwesi du Village Ndofia/Matenda I (13 374,48 hectares) délimitée au nord par les rivières Osso et Kempande, au sud par la rivière Oluku, à l'Est par le bloc d'exploitation minière de la société Alpha Bisie Mining et la rivière Moose et à l'Ouest par la CFCL Motondo en Groupement Wassa, (2) la CFCL mixte CHANKUBA BEYA NTAKU du Village BanaNkuba/Kirundu du Groupement BanaBangi (10 141,933 Hectares) délimitée (a) au premier bloc : au Nord par les rivières Nyamiampu et Kiongo, au sud par les rivières Nyatusi et Maranga, une vallée et le lieu dit « ciment », à l'Est par la rivière Ose (Rusi), à l'Ouest par les rivières Kionge et Mingiri ; et (b) au deuxième bloc : au Nord par Kuwere, au sud par les rivières Mooh et Nyamikumbu, à l'Est par la rivière Mwaama et à l'Ouest par la rivière Lowa et (3) la CFCL de Bakumbule Baruko-

Munzoa du Groupement Kisimba II/Munzoa/Shembungu (2 626 Km<sup>2</sup>) délimitée entre les rivières Mukuku, Tayna, Lubero, Lindi, Kiruchi, Rombo, Hunde, Wawa, Watu et Bilate jusqu'à la colline Bukuka qui est la source de Mukuku en Secteur des Wanianga.

**Mots clés :** Mutation, nomadisme, mode de vie sédentaire, gestion des écosystèmes forestiers, peuple autochtone pygmée, foresterie communautaire.

### **Abstract**

The present work is about "nomadism, mutation, life adaptation to sedentary mode and mode of forest management of ecosystem about pygmies people in Walikale territory: case of Local Forest of Local Community (CFCL) Kisimbosa Chamakasa down Bakano Sector. Through analysis made/effected on pygmies lines of time on perimeter of Kisimbosa Chamakasa, this survey has allowed us than on cultural plan, the creation of CFCL Kisimbosa has authorized the preservation and promotion of forest culture (Art, cultural danse, pharmacopy) on social plan with the creation of CFCL Kisimbosa, pygmies autochtones have already gained the following:

- Two primary schools (EP Kisa and EP Lufito) and
- Some roads of agricultural dessert: from Karumia to Tobo 7,5 km and from Kasoni to Kisa.
- Transport by motorized canoe, from Lufito to Nyasi on Luhoho river.

Furthermore, they stuck on the opening of the world also the promotion of good behavior toward the environmental view to instaure the local day of agro-Management of forest Ecosystem which the following activities: collective traditional fishery and lasting feminine and also collective hunting on nets with traditional practice and point out some species in order to appreciate the level of the faune, applying the established rule of Kisimbosa resources; production, revitalization of traditional songs relative to lasting conservation of nature and pharmacopy, cultural dialog intergenerational: history reconstruction of traditional occupation of autochtones life of Kisimbosa and attending international forum. The creation of CFCL Kisimbosa has favored the security of custom lands through a legal document on a perpetual manner. Pygmies from Kisimbosa are on line with the assistance of PIDP organization to protect the Ecosystem (faune and flore), to reduce the pression on forest and the appropriation of climate situation. About economic plan, pygmies on Kisimbosa perimeter are lined on forest products valorization not agricultural ones (PFNL) and to economic projection on carbone products. By analogy, the diverse pygmies group who are in reality many different ethnies, live on an economy based upon the hunting and the harvest it means that based on the exploitation of natural resources, without transforming the area through agricultural and breeding. In addition, to forest concession of local community, pygmies do organize around PIDP organization Bambuti Shirika and ANAPAC organize themselves toward the same approach in other concession which belong to them in Walikale territory: is the case of (1) the CFCL in project Banamwesi Village Ndofia/Matenda I (13 374,48 hectares) delimited on north by Osso et Kempande rivers, on south by Oluku river, on East by the Alpha Bisie Mining Society exploitation bloc and Moosse river and on west by the Motondo CFCL) in Wassa grouping, (2) the CHANKUBA BEYA NTAKU mixing CFCL Village BanaNkuba/Kirundu in BanaBangi grouping (10 141,933 Hectares) delimited (a) at the first bloc : on North by Nyamiampu and Kiongo rivers, on south by Nyatusi and Maranga rivers, the valley and the place which called « ciment », on the East by Ose (Rusi) river, on West by Kionge and Mingiri rivers; and (b) at the second bloc : on North by Kuwere, on south by Mooh and Nyamikumbu rivers, on East by Mwaama river and on West by Lowa river and (3) the Bakumbule Baruko-Munzoa CFCL in Kisimba II/Munzoa/Shembungu grouping (2 626 Km<sup>2</sup>) delimited between Mukuku, Tayna, Lubero, Lindi, Kiruchi, Rombo, Hunde, Wawa, Watu and Bilate rivers to Bukuka mountain which is the source of Mukuku river in Wanianga Sector.

**Keywords:** Mutation, nomadism, sedentary mode of life, Management of forest Ecosystem, Pygmies autochtones people, community forest.

## I. INTRODUCTION

Dans les régions forestières, les nains appelés pygmaos qui, en grec signifie « haut d'une coudée » (BAHUCHET, 1993, cité par NGUEDE, 2016), présentent un mode de vie attaché aux ressources naturelles (Bahuchet, 1991).

Toutes les populations pygmées sont sous la pression de divers facteurs, à savoir la sédentarisation, les changements économiques et sociaux (Mandjo, Paulus et Musibono, 2015).

Nomades, chasseurs-cueilleurs, inféodés aux écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, ils ont été poussés depuis les débuts de la colonisation à sortir de la forêt, à se sédentariser

(Epelboin, 2012). Dès 1933, l'administration coloniale tenta en vain de sédentariser les pygmées (Gillet, 2013).

La détérioration des réserves forestières ont des répercussions graves dans la société pygmée en Afrique et particulièrement au sud-ouest du Cameroun. Le déficit croissant des produits de la forêt accélère sa sédentarisation (Mimboh, 2000). Pygmées est intimement liée à l'écosystème forestier (Mandjo, Paulus et Musibono, 2015).

Malgré la pression à la sédentarisation, les Pygmées ont gardé une relation harmonieuse avec leur milieu naturel et l'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique (Nguiffo, 2001).

Le Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) devra permettre un développement axé sur l'agriculture et la gestion des produits forestiers non ligneux (Nyongo, 2019). Les Pygmées pratiquent aujourd'hui l'agriculture, ce serait à cause d'un processus récent de sédentarisation (Dounias et Bahuchet, 2000).

L'historiographie des pygmées retrace également leur occupation. Elle présente les différents groupes ethniques disséminés le long de l'équateur dans de nombreux États de l'Afrique centrale actuelle, allant de la partie occidentale Cameroun, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, jusqu'au Rwanda, au Burundi et à l'Ouganda à l'Est (NGUEDE, 2016). En tant que minoritaires disséminés à travers d'immenses zones forestières d'Afrique Centrale, les Pygmées sont l'objet de représentations globalisantes, réductrices et figées. La situation réelle de ces sociétés de chasseurs-cueilleurs évolue à un rythme extrêmement inégal selon les lieux et le contexte économique. Leurs emprunts hétéroclites au monde extérieur et leur dépendance vis-à-vis des populations sédentaires voisines conduisent de nombreux observateurs (notamment anthropologues) à prédire la prochaine disparition sociale des Pygmées (Guillermou, 1992).

Les pygmées dans le bassin du Congo connaissent des migrations transcommunautaires (LOGO, 2005). Aujourd'hui, d'importantes mutations touchent la vie des pygmées de plus en plus conditionnées par la pression des sociétés de contact.

Dans certaines régions, leurs activités de chasse-collecte régressent fortement au profit des travaux dans les plantations de leurs voisins ; dans d'autres, elles se maintiennent davantage tout en étant largement déterminées par les besoins de ces derniers qui contrôlent la circulation des produits et l'accès aux réseaux commerciaux. Partout la sédentarisation gagne et l'insertion embryonnaire dès sa forme initiale condensée et actualisée pour certains aspects (Dehoux et Guillaume, 1995).

En 2016, avec le soutien du Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International, le WRI a collaboré avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en République démocratique du Congo (RDC) et d'autres partenaires afin de faire adopter de la législation sur la foresterie communautaire. La foresterie communautaire, saluée depuis longtemps comme une stratégie qui permet de réduire la pauvreté et renforcer la conservation en habilitant les communautés à gérer directement leurs ressources forestières, est néanmoins une expérience récente en RDC.

A l'Est de la RD Congo, la dynamique de sédentarisation et de développement du peuple pygmée attire les intervenants vers l'approche de foresterie communautaire (Kakelengwa *et al.*, 2016).

Dans le même ordre, les pygmées du Secteur des Bakano en Territoire de Walikale sont dans la dynamique de consolider leur sédentarisation par la sécurisation de leur espace vital qui est la forêt qu'ils ont déjà alignée, d'ailleurs, dans l'approche de foresterie communautaire sous le format Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL) de Kisimbosa. A cet effet, dans le cadre de cette étude, notre attention est orientée vers l'analyse de l'impact de la création de cette concession forestière sur plan culturel, social, économique, légal et environnemental en faveur ou en défaveur de ce peuple pygmée.

## II. METHODOLOGIE

Le présent article a fait appel aux méthodes historiques, analytiques, descriptives mais aussi aux techniques documentaires.

## III. RESULTATS ET DISCUSSION

### 1. Impact culturel de la CFCL Kisimbosa

Sur le plan culturel, la création de la CFCL Kisimbosa a permis la préservation et promotion de la culture de la communauté forestière (art, danse culturelle, pharmacopée). L'administration coloniale nous a fourni parmi les premières descriptions des Pygmées d'Afrique centrale. Ce savoir s'est construit dans un contexte particulier : celui de la politique dite « d'appropriation » lancée par l'AEF trente ans à peine après l'arrivée des premiers Européens en Lobaye (République Centrafricaine). L'administration coloniale visait la sédentarisation de cette société semi-nomade et son intégration dans l'économie locale.

Depuis cette époque, les relations entre les Pygmées et ceux que l'on appelle désormais les « Grands Noirs », n'ont cessé d'interroger les observateurs. Dans les différents programmes de développement : les uns prônent la création de « réserves

culturelles » où la culture authentique des Pygmées pourrait s'épanouir ; les autres défendent la « modernisation » des chasseurs-cueilleurs afin de les arracher à l'exploitation villageoise (Cholez, 1999). Les pygmées à l'heure actuelle des transformations plus ou moins importantes et tendent à se sédentariser sous la pression de certains gouvernements ou simplement par imitation de la culture environnante dominante.

Les conséquences que cela peut entraîner au sein de ces communautés sont mises en évidence dans un contexte de mondialisation et de globalisation (WCARO, 2009).

## 2. Adaptation au mode de vie sédentaire

Tout comme les pygmées de Kisimbosa, les sociétés pygmées sont caractérisées par l'absence de spécialisation, chaque membre de la communauté étant capable de fabriquer les objets dont il a besoin. Ils vivent en campement, dans des huttes végétales hémisphériques. Ces campements sont temporaires et durent rarement plus de quelques mois. Mobiles, les Pygmées ne sont nullement nomades, car leurs déplacements s'effectuent toujours à l'intérieur c'est une aire particulière de forêt, territoire restreint aux limites définissables. L'approvisionnement est assuré grâce aux produits forestiers et c'est la quête alimentaire qui occupe la plus grande partie du temps. Célèbres pour leurs prouesses à la chasse à l'éléphant, les Pygmées se nourrissent cependant surtout de mammifères plus communs, potamochères et céphalophes, ainsi que rongeurs géants (porcs-épics, rats de Gambie) et singes arboricoles. Tous les groupes pygmées n'utilisent pas exactement les mêmes techniques, mais dans tous les cas le groupe connaît plusieurs types de capture qu'il emploie tour à tour, selon les saisons, les disponibilités de gibier et selon le nombre de chasseurs présents au même moment. Les produits carnés sont complétés par des produits de collecte, animaux et végétaux : tubercules d'ignames sauvages, feuilles de lianes, champignons, noix oléagineuses, chenilles, termites et larves de coléoptères dans le bois mort. On récolte également le miel des abeilles sauvages. Les femmes et les jeunes filles assurent principalement la collecte, mais il est fréquent que les familles conjugales partent ensemble récolter des noix ou ramasser des chenilles, tout comme il est usuel que les hommes, au cours de leurs chasses, recueillent tout ce qu'ils rencontrent en chemin. Mais la seule activité qui soit entourée d'autant d'attention que la chasse est la récolte du miel, qui nécessite de localiser des ruches à plus de 30 mètres au-dessus du sol et de grimper à l'arbre, avec une ceinture de liane, pour extraire les rayons à la hache. Ce sont les hommes qui se chargent de cette récolte. Les prises de chasse collectives font l'objet d'un partage entre les chasseurs ayant participé à l'encerclement et à l'abattage du gibier. Par contre, les produits de collecte, hormis le miel, ne sont pas systématiquement partagés mais seulement distribués en cas d'abondance (Bahuchet, 1991).

Il est certain que la discrimination en matière de droit civil, politique et judiciaire soit aussi importante que les inégalités économiques, mais l'état sanitaire déplorable des Bambuti est aussi la conséquence logique de leur localisation dans la forêt profonde, aussi que de fréquent déplacement et peut être des plans sanitaires qui ne tiennent pas compte de leur particularité culturelle. A part le groupe des pygmées impliqués dans le processus de sédentarisation, le reste composé de la majorité est encore inaccessible (DU CONGO, D. E. M. O. C. R. A. T. I. Q. U. E., LA, P. D. U. R. À., LE, V. S. E. B. S., LA, G. E., LA RÉGION, S. D. F. D., & DES GRANDS, L. A. C. S., 2016).

## 3. Impact social de la CFCL Kisimbosa

Sur le plan social, avec la création de la CFCL de Kisimbosa les autochtones pygmées ont déjà bénéficié de :

### 1. Infrastructures :

Deux (2) écoles primaires : E.P Kissa et E.P Lufito ;  Des Routes de desserte agricole :

➤ de Karumia à Tobo : 7,5 km et

➤ de Kasoni à Kissa : 2 km

### 2. Transport par pirogue motorisée de Lufito vers Nyasi sur la rivière Luhoho.

### 3. Ouverture au monde extérieur et promotion de bonnes mœurs environnementales :

### 4. Instauration des journées locales agro socio-traditionnelles MBOSA-JASTM avec les activités suivantes :

➤ Pêche collective traditionnelle durable féminine ;

➤ Chasse collective communautaire traditionnelle aux filets et prélèvement de certaines espèces pour apprécier le niveau de conservation de la faune et l'application des règles établies pour la gestion durable des ressources de Kisimbosa ;

➤ Production, revitalisation des chants et danses traditionnels relatifs à la conservation durable de la nature et de la biodiversité ;

➤ Production, revitalisation des aliments locaux et traditionnels et de la pharmacopée ;

➤ Dialogue culturel intergénérationnel : reconstruction de l'histoire de l'occupation traditionnelle du territoire de vie autochtone de Kisimbosa.

### 5. Participation au forum international.

Considérées partout comme des populations vulnérables, elles sont systématiquement placées en bas de l'échelle sociale, et sujette à des discriminations quotidiennes. Dans un contexte épidémique de maladie à virus Ebola qui tend à exacerber les rapports de pouvoir, les inégalités, et les tensions sociales les groupes Pygmées méritent donc une attention particulière. Les Twa de la province de l'Equateur (RDC) constituent une population de chasseurs cueilleurs, traditionnellement semi-nomades, s'étant sédentarisée au cours du XXème siècle. Ils ont aujourd'hui un mode de subsistance diversifiée mêlant chasse, pêche, cueillette, et agriculture (voire salariat). Ils vivent en étroite relation avec des agriculteurs sur brûlis, chasseurs et pêcheurs en forêt inondée et en rivière (Pagezy, 1992 cité par Romain,

2018). Comme dans le cas de l'éducation, il n'y a pas de statistiques fiables dans le domaine de santé chez le peuple pygmée. Selon les échanges avec les infirmiers et médecins dans les structures sanitaires visités, on constate de plus en plus de PA fréquentant les centres de santé. Ils vont dans les centres de santé après n'avoir pas été satisfaits au niveau de la pharmacopée qui est de règle pour les PA. Les échanges avec certaines ONG, asbl et certains infirmiers et médecins reconnaissent la qualité et l'efficacité de la pharmacopée PA dans le traitement de certaines maladies comme : (i) la lombalgie, (ii) les hémorroïdes, (iii) les maladies de la rate, (iv) blessures de différente nature, (v) le paludisme, (vi) les morsures de serpent, (vii) les troubles sexuels, et (viii) certains types de fractures. En dépit de l'efficacité de cette médecine, son champ d'action reste cependant très réduit. D'autres maladies à plus forte incidence dans la communauté des PA, ne trouvent pas de traitement efficace. C'est notamment le cas de la diarrhée (considérée comme maladie fatale chez les Mbuti ou Twa, de la zone du projet), les maladies respiratoires, la malnutrition aigüe, la hernie, les mycoses, et les maladies sexuellement transmissibles dont la fréquence reste encore faible. Aujourd'hui cette capacité de traitement des maladies à base de plantes médicinales tend à disparaître du fait de la destruction des plantes naturelles au profit des plantations et la sédentarisation des PA. Nombreuses sont les femmes autochtones qui ont vu leur capital s'effriter à cause du pourrissement des produits de champs et de cueillette non vendues suite aux restrictions de circulation. Les conditions difficiles d'accès aux soins de santé n'ont pas permis toujours de documenter les éventuels décès dus à la pandémie de coronavirus parmi les peuples autochtones qui recourent régulièrement aux plantes médicinales pour se soigner (LE FINANCEMENT, M. A. J. P., & STEP-H, A. D. D. I. T. I. O. N. N. E. L., 2021). De nos jours on assiste de plus en plus à un effectif important d'enfants PA scolarisés. Par exemple dans le Nord Kivu et le Sud Kivu, il a été dénombré environs 3.010 enfants scolarisés (PIDP, rapport 2019 et FDAPID rapport 2019) ; mais dans des infrastructures défectueuses en association avec les Bantous.

#### **4. Sur le plan légal**

La création de la CFCL de Kisimbosa a favorisé la sécurisation des terres coutumières par un document légal d'une manière perpétuelle. C'est bien connu que depuis le congrès d'ethnobiologie de Belém de 1988 et la signature de la Convention sur la diversité biologique au «Sommet de la Terre» à Rio en 1992, les savoirs naturalistes locaux sont devenus un enjeu stratégique des politiques de développement durable. L'article 8j2 et 10c de ladite convention redéfinissent et confèrent aux savoirs naturalistes locaux et aux pratiques en tant qu'outils, et aux communautés autochtones et locales qui les détiennent en tant qu'acteurs, des rôles clés dans la gestion des ressources naturelles et de la conservation de la biodiversité, soulevant de nombreuses interrogations quant à la légitimité que l'on peut leur attribuer tant les contextes sociaux, écologiques et politiques sont variés : « Si l'on admet que l'on peut tirer des enseignements des savoirs populaires pour parvenir à une gestion raisonnée de la nature (Soengas, 2010). Pendant l'époque coloniale et post-coloniale, les activités d'exploitation forestière et les projets de conservation ont énormément contribué à réduire le territoire disponible à ces populations, mais comme dans le passé, elles semblent encore aujourd'hui incapables de défendre leurs terres contre les pénétrations en provenance de l'extérieure (Schmidt-Soltau, 2006).

Les terres occupées par les communautés locales et exploitées "individuellement ou collectivement, conformément aux coutumes et usages locaux" deviennent des terres domaniales. L'Etat s'approprie ainsi les terres appartenant aux collectivités traditionnelles et hypothèque la mise en application de la loi foncière en milieu rural (Ntampaka, 2008). En RDC, l'Etat ne reconnaît pas les peuples autochtones, encore moins leurs droits fonciers, ni leurs modes de vie jugés « traditionnels ». Selon la constitution du 27 mars 2006 en vigueur en RDC, l'ensemble des terres appartient à l'Etat qui dispose de ces terres à sa guise et ce au détriment des peuples autochtones. Le droit coutumier de la société bantu dominante en RDC, ne reconnaît pas les peuples autochtones à disposer des terres, territoires et autres ressources. Ils sont souvent dépossédés de leurs terres sans recours possible. La méthodologie utilisée pour déterminer si une terre est occupée ou vacante est appelée « enquête de vacance ». Ainsi les terres des peuples autochtones sont considérées comme « vacantes » en vertu de la loi et peuvent être attribuées librement à des tiers (Mankou, 2021). Dans plusieurs provinces de la République démocratique du Congo, les Pygmées ont été expulsés de leurs forêts ancestrales par l'Etat, qui a érigé ces forêts en aires protégées. Ces expulsions ont été faites en violation des droits des Pygmées sur leurs forêts ancestrales, tels que ces droits découlent de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Le préjudice subi par les Pygmées n'a pas encore été réparé jusqu'à ce jour (Mirindi, 2020). Les délocalisations des peuples autochtones de leurs terres ancestrales en faveur de la création des réserves naturelles ou aires protégées datent de quelques siècles et se sont effectuées dans plusieurs pays. Elles ont suscité des conflits entre les peuples autochtones et les gestionnaires des aires protégées et produit un état de choc chez les autochtones riverains Batwa dans le cas de la RDC ( Pacifique & René, sd). Un regard rapide sur la pratique des transactions foncières permet d'appréhender, au plan normatif, une hybridation des règles, avec prédominance du droit coutumier sur le droit étatique, dans la régulation des rapports fonciers (Ona, 2009).

#### **5. forestiers du peuple autochtone pygmée en Territoire de Walikale Sur le plan environnemental : mode de gestion des écosystèmes**

Les pygmées de Kisimbosa s'alignent en ordre utile pour :

6. La Protection de l'écosystème (faune et flore) ;
7. La réduction de la pression sur la forêt et
8. Appropriation de la situation climatique.

On verra que depuis cinq siècles, les Pygmées aident leurs patrons à répondre aux demandes du monde extérieur. C'est une longue chaîne de perturbations et d'influences... On sait l'importance des circuits commerciaux à longue distance en Afrique équatoriale, longtemps avant l'implantation des Européens. C'est d'ailleurs leur existence qui permit la mise en place du commerce de l'ivoire et des esclaves. Selon Olivier Dapper (1668) les Pygmées tuent les éléphants, donnent l'ivoire à leurs maîtres qui la porte au roi du Congo pour les Européens... La place des Pygmées-fournisseurs d'ivoire a été par la suite attestée par tous les voyageurs, à travers les siècles. Logiquement, ces relations ne pouvaient au début qu'être équilibrées puisqu'elles permettaient la vie de chacune des sociétés en présence. Toutefois le commerce des esclaves, qui se développa au XVIII<sup>e</sup> siècle, fut autrement perturbateur. On sait qu'une bonne partie en était capturée dans le bassin de l'Oubangui et du Congo, ce qui provoqua la fuite des populations à l'intérieur de la forêt, et leur fit rechercher l'aide des Pygmées. On note également l'intensification de la production de produits stratégiques (caoutchouc et vivres) destinés à l'exportation qui a fait appel à l'implication des peuples autochtones. Si la période coloniale est marquée par l'économie de traite et le travail forcé, la période contemporaine est caractérisée par l'envahissement de la forêt. C'est la forêt elle-même et son sous-sol qui sont convoités, attirant des populations étrangères à la région, qui s'y installent pour y travailler: exploitation du bois, plantations industrielles de rente (café, cacao, hévéa, palmier), ainsi que mines d'or et de diamant. Les grandes tendances du développement économique des régions forestières influencent directement le style de vie des habitants de la forêt (Bahuchet, 1991 et Dehoux et Guillaume, 1995). L'explication du système traditionnel de tenure foncière ne semble pas difficile parce qu'en termes de possessions foncières etc., il n'existe même pas; mais elle peut s'avérer relativement complexe dès que l'on considère que les terres sont gérées en commun. Avant l'époque coloniale, les bandes et groupes n'avaient pas choisi une zone bien déterminée, mais un système bien élaboré de gestion durable de la forêt: lorsque l'exploitation d'une zone commençaient à avoir des impacts visibles (moins de succès dans la chasse et la cueillette), ils abandonnaient tout simplement la zone (ICCN, 2007).

Pour que le parc national de Kahuzi-Biega soit considéré patrimoine mondial, il a fallu à ce la population autochtone (les pygmées) y soit expulsée. Ces derniers n'ont pas été contents de la façon dont ils ont été mis à l'écart de leur milieu naturel, car ces derniers vivent de la chasse et de la cueillette qui ne peuvent se faire que la forêt, malheureusement pour eux constituant une réserve. En effet, les pygmées se sont retrouvés en dehors du parc mais ces derniers ont toujours le courage permettre à l'institut congolais de conservation de la nature (ICCN) à protéger l'écosystème dans le parc de Kahuzi-Biega. Ils sont par ailleurs des guides et collaborateurs majeurs pour les recherches scientifiques. Ils contribuent de façon très significative aux travaux en apportant des informations précises sur les espèces du parc : identification, distribution (Benjamin *et al.*, 2019). Pour répondre aux énoncés de Rio touchant la participation des communautés locales dans la gestion durable de la forêt, la démarche devrait concilier la nécessité d'assurer les conditions de la pérennité des ressources et l'impératif de l'amélioration des conditions de vie de celles-ci. L'objectif visé est de construire un modèle de participation des communautés locales dans la gestion de la forêt de la RBL (Nyange, 2014).

## 6. Sur le plan économique

Sur le plan économique, les pygmées de de la contrée de Kisimbosa s'aligne à la valorisation des produits forestiers non-ligneux (PFNL) et à la projection économique sur les crédits carbone. Par analogie, les divers groupes pygmées qui sont, en réalité, autant d'ethnies différentes, vivent selon une économie fondée sur la chasse et la collecte, c'est-à-dire basée sur l'exploitation des ressources naturelles, sans transformation du milieu par l'agriculture ou l'élevage (Bahuchet, 1991). Ainsi la sédentarisation et la pratique de l'agriculture ont eu comme conséquence un changement de valeur concernant les choix alimentaires, le manioc détrônant les produits de collecte. On peut également ajouter qu'elles supposent une nouvelle relation au milieu de la part des Batwa (Mandjo *et al.*, 2015).

## CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Le présent travail porte sur « Mutation du nomadisme, adaptation au mode de vie sédentaire et mode de gestion des écosystèmes forestiers du peuple autochtone pygmée en Territoire de Walikale : cas de la Concession de Forêt des Communautés Locales (CFCL) de KISIMBOSA en Secteur des Bakano. A l'issue des analyses effectuées sur la ligne de temps des pygmées de la contrée de Kisimbosa chamakasa, cette recherche nous a permis de constater que sur le plan culturel, la création de la CFCL Kisimbosa a permis la préservation et promotion de la culture de la communauté forestière (art, dense culturelle, pharmacopée). Sur le plan social, avec la création de la CFCL de Kisimbosa les autochtones pygmées ont déjà bénéficié de : Infrastructures : Deux (2) écoles primaires : E.P Kissa et E.P Lufito et des Routes de desserte agricole : de Karumia à Tobo : 7,5 km et de Kasoni à Kissa : 2 km mais aussi le transport par pirogue motorisée de Lufito vers Nyasi sur la rivière Luhoho. En plus, ils s'adonnent à l'ouverture au monde extérieur et promotion de bonnes mœurs environnementales, à l'instauration des journées locales agro socio-traditionnelles MBOSAJASTM avec les activités suivantes : Pêche collective traditionnelle durable féminine ; Chasse collective communautaire traditionnelle aux filets et prélèvement de certaines espèces pour apprécier le niveau de conservation de la faune et l'application des règles établies pour la gestion durable des ressources de Kisimbosa ; Production, revitalisation des chants et danses traditionnels relatifs à la conservation durable de la nature et de la biodiversité ; Production, revitalisation des aliments locaux et traditionnels et de la pharmacopée ; Dialogue culturel intergénérationnel : reconstruction de l'histoire de l'occupation traditionnelle du territoire de vie autochtone de Kisimbosa. Participation au forum international.

La création de la CFCL de Kisimbosa a favorisé la sécurisation des terres coutumières par un document légal d'une manière perpétuelle. Les pygmées de Kisimbosa s'alignent en ordre utile pour : la Protection de l'écosystème (faune et flore), la réduction de la pression sur la forêt et l'appropriation de la situation climatique. Sur le plan économique, les

pygmées de de la contrée de Kisimbosa s’aligne à la valorisation des produits forestiers non-ligneux (PFNL) et à la projection économique sur les crédits carbone. Par analogie, les divers groupes pygmées qui sont, en réalité, autant d’ethnies différentes, vivent selon une économie fondée sur la chasse et la collecte, c’est-à-dire basée sur l’exploitation des ressources naturelles, sans transformation du milieu par l’agriculture ou l’élevage. En plus de la Concession Forestière Communautaire Locale (CFCL) de Kisimbosa Chamakasa, les pygmées, accompagnés par l’ONG PIDP/SHIRIKA LA BAMBUTI et ANAPAC, s’organisent pour étendre la même approche dans d’autres concessions qui leur appartiennent en Territoire de Walikale : c’est le cas de (1) la CFCL en projet de Banamwesi du Village Ndofia/Matenda I (13 374,48 hectares) délimitée au nord par les rivières Osso et Kempande, au sud par la rivière Oluku, à l’Est par le bloc d’exploitation minière de la société Alpha Bisie Mining et la rivière Moosse et à l’Ouest par la CFCL Motondo en Groupement Wassa, (2) la CFCL CHANKUBA BEYA NTAKU du Village BanaNkuba/Kirundu du Groupement BanaBangi (10 141,933 Hectares) délimitée (a) au premier bloc : au Nord par les rivières Nyamiampu et Kiongo, au sud par les rivières Nyatusi et Maranga, une vallée et le lieu dit « ciment », à l’Est par la rivière Ose (Rusi), à l’Ouest par les rivières Kionge et Mingiri ; et (b) au deuxième bloc : au Nord par Kuwere, au sud par les rivières Mooh et Nyamikumbu, à l’Est par la rivière Mwaama et à l’Ouest par la rivière Lowa et (3) la CFCL de Bakumbule Baruko-Munzoa du Groupement Kisimba II (2 626 Km<sup>2</sup>) délimitée entre les rivières Mukuku, Tayna, Lindi, Kiruchi, Rombo, Hunde, Wawa, Watu et Bilate jusqu’à la colline Bukuka qui est la source de Mukuku en Secteur des Wanianga.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1]. Bahuchet, S. (1991). Les Pygmées d’aujourd’hui en Afrique centrale. *Journal des africanistes*, 61(1), 5-35.
- [2]. Benjamin, M. K., George, M. M., Olivier, C. R., Rugarabura, S., & Mugalihya, B. (2019). La participation à la conservation du parc national de Kahuzi-Biega par les pygmées. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 27(3), 873-878.
- [3]. Cholez, C. (1999). Autonomie culturelle et autonomisation de la culture. Limites du regard anthropologique dans l’analyse des relations entre Pygmées et Grands Noirs. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (77-78), 177-192.
- [4]. Dehoux, V., & Guillaume, H. (1995). Chasse, sexualité et musique. Un arc musical des Pygmées Aka. *Ndroje balendro. Musiques, terrains, et disciplines. Textes offerts à Simha Arom. Paris, Éditions Peeters-Selaf*, 67-86.
- [5]. DU CONGO, D. E. M. O. C. R. A. T. I. Q. U. E., LA, P. D. U. R. À., LE, V. S. E. B. S., LA,
- [6]. G. E., LA RÉGION, S. D. F. D., & DES GRANDS, L. A. C. S. (2016). PLAN EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (PPA).
- [7]. Dounias, E., & Bahuchet, S. (2000). Habitat semi-permanent en forêt d’Afrique centrale. *Cabanes, cabanons et campements. Formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire. Éditions de Bergier, Châteauneuf de Grasse, France*, 161-181.
- [8]. Epelboin, A. (2012). Fierté pygmée et «pygmitude»: racismes et discriminations positives. *Journal des africanistes*, 82(82-1/2), 73-105.
- [9]. Gillet, J. F. (2013). Les forêts à Marantaceae au sein de la mosaïque forestière du Nord de la République du Congo: origines et modalités de gestion.
- [10]. Guillerrou, Y. (1992). Sédentarisation des Pygmées, gestion du milieu et rapports sociaux. *Réflexions à partir du cas d’un village de la Likouala (Nord Congo), Ecologie humaine*, 10(2), 75-85.
- [11]. ICCN Plan des peuples autochtones du Projet GEF-BM Rapport Final Février 2007 20
- [12]. Kakelengwa, B., Benneker, C., Matata, P., & Muganguzi, I. (2016). La foresterie
- [13]. communautaire face aux dynamiques locales de la gestion des forêts à l’Est de la RD Congo.
- [14]. LE FINANCEMENT, M. A. J. P., & STEP-H, A. D. D. I. T. I. O. N. N. E. L. (2021). CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA).
- [15]. LOGO, P. B. (2005). L’État sédentaire à l’épreuve des migrations des populations nomades. *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*, 191.
- [16]. Mankou, B. A. (2021). L’effectivité des droits des peuples autochtones en Afrique Centrale.
- [17]. Mandjo, B. L., Paulus, J., & Musibono, D. E., 2015. Biodiversité dans la stratégie alimentaire des Pygmées Batwa de la région du Lac Tumba, République Démocratique du Congo/[Food strategy of Batwa pygmies in Lake Tumba landscape, Democratic republic of Congo]. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 11(3), 742.
- [18]. Mandjo, B. L., Paulus, J., & Musibono, D. E., 2015. Evaluation de l’importance relative des activités et des milieux chez les Pygmées Batwa du territoire de Bikoro, Province de l’Equateur, en République Démocratique du Congo/[Assessment of importance of environment and activities in Batwa communities of Bikoro area, Democratic Republic of Congo]. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 11(3), 734.
- [19]. Mirindi, P. L. (2020). Le droit saisi d’en-bas: les frémissements des droits des Pygmées sur leurs forêts ancestrales en République démocratique du Congo. *African Human Rights Yearbook*, 4.
- [20]. Mimboh, P. F. (2000). Les Pygmées Bakola–Bagyéli du Sud-Ouest Cameroun et la déforestation. *Alternatives Sud, L’avenir des peuples autochtones. Le sort des premières nations*, 189-198.
- [21]. Nguiffo, S. (2001). Cameroun–La Réserve de faune du Dja. *Les peuples autochtones et les aires protégées en Afrique: Du principe et à la pratique*, 197-215.
- [22]. NGUEDE N.J. Résilience des BAKA face aux mutations socio environnementales (CAMEROUN) A Paris, le 16 Décembre 2016 THESE DE DOCTORAT /PHD (Lettres et

- [23]. Sciences Sociales) Discipline : Anthropologie sociale et ethnologie L'ECOLE DES HAUTES
- [24]. ETUDES EN SCIENCES SOCIALES DE PARIS ET L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I Ntampaka, C. (2008). Gouvernance foncière en Afrique centrale. *Document de travail sur les régimes fonciers, FAO*, 7.
- [25]. Nyange, N. M. (2014). Participation des communautés locales et gestion durable des forêts: Cas de la réserve de la biosphère de Luki en République Démocratique du Congo.
- [26]. Nyongo, M. P. H. (2019). *DECENTRALISATION ET REGULATION SOCIALE INCLUSIVE ENQUETE SOCIODEMOGRAPHIQUE PILOTE SUR LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES DE LA FORÊT (BAKA-BAKOLA-BAGYELI ET BEDZANG) A LA PRISE DE DECISION LOCALE Réalisée par: HEBGA NYONGO Meinrad Pierre* (Doctoral dissertation, REPALEAC Cameroun).
- [27]. Ona, I. U. (2009). La décentralisation en RDC: opportunité pour une gestion foncière décentralisée. *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2008*, 309-317.
- [28]. Pacifique, M. I., & René, M. Résilience Communautaire Des Riverains Autochtones Batwa Dans Le Contexte Du Conflit Au Parc National De Kahuzi Biega, Est De La Rd. Congo.
- [29]. Romain, D. U. D. A. (2018). Les «Pygmées» Twa de la province de l'Equateur (RDC). Schmidt-Soltan, K. (2006). *Plan des peuples autochtones* (No. IPP499, pp. 1-75). The World Bank.
- [30]. Soengas, B. (2010). *La subsistance des Pygmées Bakoya à l'épreuve de l'agriculture: dynamique des savoirs ethnobotaniques et des pratiques (Département de la Zadié, OgoouéIvindo, Gabon)* (Doctoral dissertation, Museum national d'histoire naturelle-MNHN PARIS).
- [31]. WCARO, U. (2009). Analyse de la situation sous-régionale sur la problématique des «peuples autochtones» en Afrique centrale.